



Aidspace

Independent observer  
of the Global Fund

## UN LONG CHEMIN À PARCOURIR: COMMUNAUTÉS, DROITS ET GENRE, ET L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

La 45<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial, qui s'est tenue les 11 et 12 mai derniers, a permis de débattre d'un certain nombre de mises à jour et de rapports émanant des divers départements. Cependant, en ce qui concerne le rapport annuel relatif aux efforts du Secrétariat pour faire progresser les programmes qui prennent en compte l'approche communautaire, les droits humains et qui promeuvent l'égalité des genres (CRG), grâce à ses investissements liés aux cinq objectifs opérationnels au titre de l'objectif stratégique 3 (OS3) de la stratégie 2017-2022, cette mise à jour n'a pas été réalisée dans le cadre de la réunion du Conseil proprement dite. Elle a plutôt été abordée dans le cadre de la réunion qui a eu lieu en amont de la réunion du Conseil, le 10 mai, et il avait été prévu une heure pour la discussion.

Cet article se base sur le document distribué en amont de la réunion du Conseil, sur les opinions des circonscriptions et sur les échanges qui ont eu lieu à propos du document, dans le peu de temps qui avait été imparti; en dépit du manque de temps, il est apparu clairement que les parties prenantes du Fonds mondial ont des inquiétudes relatives au manque de progrès en ce qui concerne les thématiques CRG.

Objet de la mise à jour sur les thématiques CRG

Les questions relatives à la stratégie abordées dans le rapport étaient axées sur points suivants:

– Quels ont été les principaux axes de travail du Secrétariat pour faire progresser l'OS3 dans le cadre de la stratégie actuelle?

- Quels progrès ont été réalisés par rapport à chacun des cinq objectifs opérationnels de l'OS3?
- Quels défis ont été rencontrés dans la réalisation de l'OS3 à ce jour?
- Quelles mesures sont prises dans le cadre du NFM3 et au-delà afin d'améliorer la performance du Fonds mondial par rapport aux cinq objectifs opérationnels de l'OS3?

Une contribution sollicitée de la part du Conseil

Le Conseil a été invité à fournir des contributions dans les domaines suivants :

1. Compte tenu des progrès accomplis à ce jour, dans quels domaines spécifiques le Conseil estime-t-il qu'il faut mettre davantage l'accent, dans chacun des cinq objectifs opérationnels ?
2. Le paysage mondial de la santé a considérablement évolué de différentes façons depuis l'adoption de la stratégie actuelle, notamment, mais pas uniquement, en raison de la pandémie de COVID-19. Comment le Secrétariat devrait-il ajuster son approche visant à faire progresser l'OS3 afin de prendre en compte les nouveaux défis (et les opportunités) qui se sont présentés au cours des quatre dernières années, pour faire en sorte que le plus de progrès possibles soient réalisés d'ici la fin de 2022 ?
3. Quelle approche le Fonds mondial doit-il adopter afin d'encourager davantage encore les investissements visant à promouvoir les droits de humains et à prendre en compte les questions de genre tout en continuant à respecter le principe de l'appropriation nationale ?

Conclusions du Comité de la stratégie

Le Comité de la stratégie (CS) est l'un des Comités du Conseil d'administration du Fonds mondial, constitué d'un nombre égal de représentant-es désigné-es par les différentes circonscriptions du Conseil, qui sont ensuite chargé-es de faire un retour aux membres de leur circonscription. Le CS a pour mandat de discuter en profondeur des points de décision proposés et de la mise en œuvre de la Stratégie, y compris des aspects liés aux communautés, aux droits et aux questions de genre, et de présenter leurs conclusions pour éclairer la prise de décisions du Conseil, pour lui fournir des informations ou pour lui demander des retours. Tous les points à l'ordre du jour de la réunion du Conseil (à quelques exceptions près) doivent d'abord passer par les Comités.

1. La portée et l'ampleur des investissements du Fonds mondial sur la thématique des adolescentes et des jeunes femmes (AJF) ont été considérablement élargies dans le cadre de la stratégie actuelle, avec des progrès notables dans l'adoption des stratégies nationales concernant les AJF et des cibles de réduction de l'incidence du VIH dans les 13 pays prioritaires, qui coïncident avec une réduction constante de l'incidence du VIH au niveau mondial (KPI 8). Toutefois, la promotion des investissements à fort impact dans la santé sexuelle et reproductive (SSR) – y compris l'optimisation de l'intégration des services de SSR et de prévention du VIH – reste à la fois un défi et une opportunité évidente qui nécessite une attention accrue dans le cadre du NFM3 et au-delà.
2. La collecte de données quantitatives et qualitatives pour identifier, suivre et comprendre les déterminants des inégalités en matière de santé s'est améliorée et a constitué un domaine de collaboration étroite avec les partenaires techniques. Néanmoins, il faut continuer à renforcer la collecte et le partage de données désagrégées aux niveaux du Secrétariat et des pays; il faut se concentrer davantage sur l'utilisation de ces données pour concevoir des programmes et cibler les investissements afin de réduire les inégalités.
3. L'ampleur et la portée des investissements dans les droits humains ont augmenté de façon significative, en particulier dans les pays qui mettent en œuvre l'Initiative [Breaking Down Barriers](#)

(Lever les Obstacles). Les fonds de contrepartie ont été essentiels pour stimuler les investissements dans le domaine des droits humains; cependant, une proportion accrue des financements provient de l'enveloppe des allocations elles-mêmes, ce qui indique une plus grande appropriation de la part des pays. [Les évaluations à mi-parcours de l'Initiative Lever les Obstacles](#) (en anglais) indiquent des progrès notables dans tous les pays évalués à ce jour. Le Secrétariat s'emploie à intégrer les nombreuses leçons tirées de cette Initiative dans son portefeuille; cependant, parmi les défis figure la façon dont on peut inciter les pays non éligibles aux fonds de contrepartie à investir sur ces questions des droits humains.

4. Les investissements que le Secrétariat a réalisés pour soutenir l'implication des communautés et de la société civile ont connu une croissance remarquable, avec un soutien élargi à l'implication tout au long du cycle de financement et plus solidement ancré sur le paludisme et la tuberculose (TB) et avec une portée géographique élargie. Dans le cadre du NFM3, le Secrétariat se concentre sur la création de liens et de synergies plus solides entre l'Initiative stratégique CRG (IS) et ses autres initiatives stratégiques pour accroître l'impact et l'efficacité.
5. Les systèmes et les réponses communautaires sont un catalyseur essentiel pour faire progresser les programmes fondés sur les droits humains et sensibles au genre qui répondent aux besoins des populations clés et vulnérables. Historiquement, l'ampleur des investissements pour le renforcement de la société civile (RSC) est relativement modeste; les subventions signées dans le cadre du NFM3 à ce jour montrent cependant une augmentation notable, en particulier dans le suivi à base communautaire.

## Résumé de la discussion du Comité de la stratégie

Les membres du Comité de la stratégie (CS) se sont tous et toutes largement mis-es d'accord sur le fait que, malgré des augmentations encourageantes, le niveau global d'investissement dans les activités liées aux thématiques CRG reste trop faible et qu'il faut en faire davantage pour accélérer les progrès.

Le succès des investissements catalytiques et la preuve du rôle important qu'ils ont joué dans le renforcement des engagements des gouvernements ont été salués. L'initiative Lever les Obstacles en particulier a été reconnue et les membres ont exprimé leur intérêt à échanger sur la manière dont les apprentissages peuvent être portés à l'échelle à l'avenir. En ce qui concerne l'initiative stratégique CRG, le CS voulait en savoir plus sur les expériences concernant la prestation d'appui technique à long terme par rapport à l'appui technique à court terme.

Le CS a souligné la nécessité pour le Fonds mondial d'adopter une approche plus globale de la notion d'équité, et d'inclure des dimensions allant au-delà de l'âge et du sexe. Certaines préoccupations ont été entendues au sujet de la façon dont le Fonds mondial conçoit actuellement l'équité et de la notion selon laquelle la promotion de l'équité nécessite un compromis entre efficacité et efficacité. Le SC a contesté cette notion, soulignant que la réduction des inégalités stimule l'impact et devrait être considérée comme le cœur de l'action du Fonds mondial.

Il a été exprimé un souhait d'en savoir plus sur le travail lié à la tuberculose et au paludisme, surtout à la lumière de l'impact significatif de la COVID-19 sur les aspects liés aux droits humains dans la riposte mondiale à la tuberculose.

Le CS s'est dit préoccupé par le fait que les procédures internes au niveau du Secrétariat sont susceptibles d'encourager les pays à prioriser la rapidité de la mise en œuvre, l'absorption financière et une prise de risques moindre dans les actions entreprises, tout en décourageant les investissements dans des actions plus complexes et à plus long terme, tels que celles concernant les droits humains.

La manière dont le Fonds mondial devrait aborder les discussions politiques avec les pays sur les questions des droits humains et du genre a été présentée comme un sujet nécessitant une discussion

plus approfondie. De même, a été soulignée la nécessité pour le Fonds mondial de promouvoir une approche relative aux droits humains et au genre qui favorise la collaboration entre les gouvernements, les communautés et la société civile, tout en renforçant l'appropriation par les pays des investissements dans ces domaines.

Un défi majeur mentionné par le CS était de savoir de quelle façon inciter au mieux des investissements plus importants dans les domaines relevant de l'OS 3, ce qui a soulevé des questions sur le caractère normatif d'une telle approche, sur les procédures internes et les systèmes d'incitation; et sur le rôle des investissements catalytiques.

### Réactions des membres des circonscriptions

La plupart des représentant-es des circonscriptions ont félicité le département CRG pour ses réalisations dans des circonstances extrêmement difficiles, d'autant plus que les violations des droits humains et les disparités entre les genres ont été aggravées par la COVID19. Cependant, en dépit cela, les représentant-es ont de nouveau mené un plaidoyer en faveur d'une analyse approfondie de ce qu'il est nécessaire de faire pour que l'OS3 devienne une réalité.

Plusieurs membres ont fait remarquer qu'ils avaient à plusieurs reprises montré leur soutien à l'élaboration d'une nouvelle stratégie qui prenne en compte les faiblesses de la prestation du Fonds mondial dans le cadre de la stratégie actuelle. Ces faiblesses se sont toujours manifestées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes visant à éliminer les obstacles liés aux droits humains, à garantir l'égalité des genres et à bâtir des systèmes communautaires solides à tous les niveaux du Fonds mondial ; et la nouvelle stratégie doit fournir des orientations robustes pour répondre à ces préoccupations. De nombreux rapports émanant du Groupe technique de référence en évaluation et du Comité technique d'examen ont souligné l'incapacité d'inclure, dans les subventions, des programmes visant à établir et à renforcer les systèmes communautaires et à éliminer les obstacles aux droits humains pour les populations clés et vulnérables.

Plusieurs représentant-es des circonscriptions ont souligné le fait que le leadership sur les questions relatives aux communautés, aux droits et aux questions de genre a été essentiellement cantonné à un département plutôt que d'être intégré au fonctionnement de l'institution dans son ensemble. Le point suivant a été soulevé : « Lorsque notre délégation fait référence aux questions relatives aux thématiques CRG, elle ne parle pas d'un département en particulier mais du travail sur les thématiques CRG dans son ensemble, que le Fonds mondial devrait entreprendre et prioriser. Nous demandons à ce que tous les points d'étapes à venir sur les thématiques CRG se concentrent davantage sur les efforts liés à ces thématiques à travers le Fonds mondial ». Un certain nombre de recommandations ont été faites à cet effet:

1. Il faut que le Fonds mondial s'attaque aux faibles investissements dans le plaidoyer et la recherche dirigés par la communauté et dans d'autres ripostes communautaires qui restent faibles. Cela reflète un manque d'engagement flagrant au sein du Secrétariat pour soutenir les communautés de façon significative et pour les traiter comme égales.
2. La plupart des financements relatifs à l'OS3 sont concentrés dans des régions spécifiques et dans des pays qui se focalisent sur l'impact relatif aux AJF, et qui sont évalués sur ce point, comme c'est le cas pour le travail dans le cadre du programme Lever les Obstacles. Il est nécessaire d'augmenter le nombre de pays et de régions couvertes en utilisant les résultats obtenus lors de la mise en œuvre passée.
3. De nombreux pays ne disposent pas des données nécessaires pour estimer la taille des différentes populations, en particulier des populations clés. Lorsque des données existent, elles ne sont souvent pas désagrégées; cependant, ces données sont nécessaires de façon régulière et répétée pour éclairer le processus de négociation des subventions. Si ces données étaient disponibles, cela

permettrait d'atteindre plus de populations clés et vulnérables en utilisant moins de ressources et de capacités grâce à des programmes ciblés.

4. Le Fonds mondial doit intégrer les droits humains et des considérations de genre dans le système du Secrétariat du Fonds mondial, du Conseil, des récipiendaires principaux et des sous-récipiendaires jusqu'aux Instances de Coordination Nationale. Il doit assurer des niveaux de financement et de ressources humaines adéquats pour garantir les changements réels qui sont nécessaires pour passer des engagements écrits ou verbaux à leur mise en application dans la réalité.

La plupart des représentant-es ont convenu que, plus particulièrement en cette période de crise, il est devenu plus important encore de s'attaquer à la question essentielle des droits humains et de l'égalité des genres. Dans de nombreux pays, les politiques restrictives ont eu des effets désastreux sur les communautés ciblées par le partenariat du Fonds mondial. Ainsi, les représentant-es des circonscriptions souhaitent que le partenariat continue à progresser sur l'OS3 et que les capacités à cet égard soient renforcées à grande échelle à tous les niveaux, y compris au sein du Département CRG et dans tout le Secrétariat. Les membres ont souhaité savoir quels progrès ont été accomplis par rapport à l'Initiative pour accélérer CRG, ainsi que la façon dont ses effets ont été suivis. Ils ont également réaffirmé leurs opinions selon lesquelles le Fonds mondial devrait se servir de son influence pour engager un dialogue politique avec les pays partenaires pour réduire les obstacles aux droits humains pour les populations clés et marginalisées.

Le Fonds mondial a encore un long chemin à parcourir pour améliorer la prise en compte des thématiques CRG

En dépit du fait que seule une heure ait été allouée pour la présentation du document et pour la discussion qui a suivi, les participant-es à la réunion en amont du Conseil ont exprimé leurs opinions de façon claire et sans équivoque. Les observations suivantes ont été faites dans le cadre du débat:

- Un consensus existe sur le fait que le niveau global d'investissement dans les thématiques CRG et l'OS3 reste faible.
- Il est nécessaire que le Fonds mondial adopte une vision plus globale de la notion d'équité, et qu'il dépasse la définition actuelle.
- Il faut trouver un meilleur équilibre entre les investissements visant l'atteinte des cibles, d'une part, et, de l'autre, la réalisation des objectifs relatifs aux thématiques CRG au niveau communautaire, en sachant que cette dernière prend plus de temps.
- Le Fonds mondial doit examiner les moyens par lesquels il pourrait utiliser sa position diplomatique pour contester les lois pénales.

Et, pour une écrasante majorité des participant-es :

- L'approche pour la prise en compte des thématiques CRG doit être renforcée et priorisée

Plusieurs intervenant-es issu-es de divers départements du Fonds mondial ont fait de brèves présentations : des gestionnaires de portefeuille, des spécialistes des maladies, en passant par l'unité de financement de la santé créée dernièrement, par le département de gestion des subventions et par le département CRG lui-même. Une nouvelle expression est née, selon laquelle le CRG est considéré comme « essentiel à la mission », il fait partie intégrante de tous les investissements et n'est pas seulement un ajout.

Est-ce que cela nous rappelle quelque chose ? En effet, nous sommes déjà passé-es par là. Alors, que faut-il faire exactement pour changer de façon significative non seulement la manière dont les pays considèrent le CRG – peut-être, dans le pire des cas, comme quelque chose qui leur est imposé parmi

tant d'autres exigences simultanées ? – mais aussi la manière dont on opérationnalise le CRG pour favoriser tout de même l'appropriation par le pays ?

La table ronde s'est terminée par une question posée à chacun-e des intervenant-es, leur demandant de proposer un élément qui renforcerait le CRG dans la prochaine stratégie. Leurs réponses ont été les suivantes :

- Investir dans toute une panoplie d'opportunités d'apprentissage au niveau des pays pour inciter les pays à apprendre les uns des autres, grâce à l'apprentissage par les pairs et au partage des réussites
- Faire preuve de plus de créativité, de plus d'audace et intensifier massivement les réponses communautaires par le biais de divers mécanismes tels que la mise en place de mesures d'incitation, de subventions multi-pays, et de leviers politiques, pour que CRG soit plus axé sur les organisations dirigées par les communautés.
- Continuer à apprendre, et à aller au-delà des lieux communs.
- Encourager les financements nationaux pour les interventions liées aux thématiques CRG. Les fonds de contrepartie ont aidé, mais il faut plus d'innovation.
- Anticiper et se préparer, pour ne pas relâcher la pression.
- Enfin, la discussion s'est terminée sur une suggestion de solution plutôt radicale : utiliser une approche à base « de bâtons et de carottes » : faire les choses comme il le faut, que ce soit au niveau du Secrétariat et au niveau des pays, en récompensant les personnes qui prennent CRG au sérieux et en limitant la carrière de celles qui ne le font pas.

Le Directeur exécutif, dans son discours d'ouverture lors de la 45<sup>ème</sup> réunion du Conseil, avait souligné l'amélioration significative des interventions liées aux communautés, aux droits et aux questions de genre (CRG) et a fourni plusieurs exemples de cette évolution positive: dans les subventions signées fin 2020, l'enveloppe des investissements visant à renforcer les systèmes communautaires (RSC) budgétisés dans les subventions sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) a augmenté d'environ 145%, tandis que les investissements ciblant les droits humains dans les subventions pour le VIH ont augmenté de 66%. L'augmentation des investissements pour des subventions qui incluent de solides programmes pour les adolescentes et les jeunes femmes (AJF) est également remarquable (25%). Cela s'appuie sur le succès de « [Her Voice](#) » et sur son équivalent francophone [Voix EssentiELLES](#), lancé en mars 2021 avec le soutien de la Fondation Chanel. Au niveau du Secrétariat, les ressources humaines dédiées à la thématique des AJF ont doublé pour venir en appui à cet engagement.

Ces nouvelles sont encourageantes. L'on peut néanmoins demeurer sceptique en pensant que les efforts pour renforcer les interventions CRG dans les investissements ne seront encore une fois pas à la hauteur de ce qu'il est nécessaire de réaliser pour apporter ces changements insaisissables.

[Read More](#)

---